

---

## **LIAISONS**

**La lettre d'Information de l'Association Seine-Moselle-Rhône**

Numéro 9 – Avril 2013

---

Editorial  
d'André ROSSINOT  
*Président de l'Association  
Seine-Moselle-Rhône  
Président de la Communauté  
Urbaine du Grand Nancy  
Ancien ministre*



### **La France a besoin d'infrastructures fluviales à la hauteur de ses ambitions**

En 2007, notre association avait participé activement aux travaux du Grenelle de l'environnement et suivi de près la traduction législative de ce processus de concertation. Nous nous félicitons, alors, d'une loi de programmation dite Grenelle 1 qui confirmait la réalisation du projet Seine-Nord Europe et fixait pour l'horizon 2012 l'objectif d'un débat public sur le projet Saône-Moselle.

Cette feuille de route semble aujourd'hui remise en question, sachant qu'ainsi que nous l'avait précisé François HOLLANDE - candidat à l'élection présidentielle - les projets du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) « *feront l'objet d'un examen attentif* » au regard des capacités d'investissement public : cette analyse est actuellement menée par la Commission SNIT mise en place en

octobre dernier. « *C'est au terme des travaux de cette commission, à la fin du premier semestre de cette année, qu'une décision pourra être prise sur les suites à donner à ce projet de liaison fluviale* » nous précisait au sujet de Saône-Moselle, Frédéric CUVILLIER, ministre délégué chargé des transports dans son courrier du 7 février 2013. Quant à Seine-Nord Europe, une Mission spécifique est en train d'analyser sa faisabilité financière. La mise en œuvre de ces dispositifs a malheureusement conduit, pour l'instant, Voies navigables de France à ralentir le plan de travail prévu sur ces deux projets emblématiques. Notre association est particulièrement préoccupée par cette situation et portera, haut et fort, ses arguments auprès de la Commission SNIT et de son Président Philippe DURON. Il est essentiel de conforter la dynamique du transport fluvial, qui réalise de belles performances en termes de trafic et continue de séduire de nouveaux chargeurs, pour favoriser le basculement intermodal. Comme les avaient soutenus en leur temps Raymond BARRE, ces projets de liaisons fluviales à grand gabarit seront de formidables outils d'aménagement stratégique des territoires. Ces infrastructures viendront relancer l'économie en favorisant la sortie de crise, alimenter, dans les meilleurs délais pour Seine-Nord Europe, une nouvelle croissance pour notre pays, appelée de ses vœux par le Président de la République, en participant à la construction d'une Europe compétitive et plus respectueuse de son environnement.

Il convient donc de cesser les attermolements en prenant les dispositions nécessaires notamment en ne tardant plus à appeler les co-financements européens disponibles pour ces projets. Seine-Nord Europe est un projet mûr, porté et désiré par l'Europe, les territoires et les acteurs économiques concernés. Quinze ans après l'abandon définitif du projet Rhin-Rhône par le Doubs, il est urgent de conforter la France dans sa vocation de carrefour des flux de transport stratégiques européens. De la même manière, il est important de ne pas insulter l'avenir et de faire en sorte que les territoires puissent prochainement s'exprimer au sujet du projet Saône-Moselle-Saône-Rhin dans le cadre du débat public inscrit dans la loi - VNF ayant quasiment finalisé le travail préalable nécessaire - et la Commission Nationale du Débat Public y étant prête.



*Rencontre-débat sur le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin*

## **Débat public Saône-Moselle.Saône-Rhin : de l'importance de « faire entrer le fluvial en société »**

C'est sur le bateau « Bel Ami », en face de la Tour EIFFEL, que notre association a donné rendez-vous, le 18 décembre 2012, à ses membres, invités et parties prenantes pour cette rencontre-débat : une occasion privilégiée de donner la parole à quelques acteurs clés du projet et observateurs attentifs depuis la dernière rencontre de Metz.

### **Point sur l'avancement des grands projets fluviaux**

Directeur des Liaisons européennes et de l'innovation de VNF, Nicolas BOUR a rappelé que le Ministre délégué chargé des Transports a mis en place une Mission sur la faisabilité financière de Seine-Nord Europe (SNE) et une Commission sur le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT). Ces deux démarches ont eu pour conséquence de ralentir les processus pilotés par VNF : le dialogue compétitif sur Seine-Nord Europe et la préparation du débat public sur le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin (SM.SR). Concernant ce dernier, l'étude trafic devrait être bouclée au printemps 2013 et les études socio-économiques à l'été 2013. En termes de trafics, l'ensemble du corridor SM.SR pourrait générer entre 22 et 28 millions de tonnes de trafic fluvial.

### **Un objectif partagé : finaliser les études en cours et confirmer le débat public SM.SR**

Vice-Président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Patrick LEGRAND a souligné l'intérêt de faire revenir le fluvial « en société » et de construire une vraie cohérence globale autour des projets d'infrastructures fluviales : « la base sociale d'un projet doit être celle d'une peuple, d'un territoire ». Après avoir rappelé le succès qu'a connu le débat public sur l'élargissement de la Seine entre Bray-Seine et Nogent-Seine, il a pressé VNF de saisir la CNDP (dont le mandat du Président Philippe DESLANDES prend fin le 17 février avant renouvellement de sa composition) au sujet du débat public SM.SR. Directeur de la publication « Navigation, Ports et Intermodalité » basée à Strasbourg, Robert ARNAUD a insisté sur les grands défis auxquels fait face l'Alsace : projet de constitution d'une nouvelle intercommunalité rassemblant la région Alsace et les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, compétitivité économique, création d'emplois. Dans ce contexte, il estime essentiel que les études en cours sur le projet SM.SR soient menées à leur terme afin de pouvoir alimenter en éléments nouveaux et stratégiques la réflexion des territoires concernés. Au nom de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), Philippe BONNEVIE a rappelé l'attachement de cette association à la réalisation, dans les meilleurs délais, des projets Bray-Seine / Nogent-Seine, MAGEO (mise au gabarit européen de l'Oise entre Compiègne et Creil) et bien sûr Seine-Nord Europe.

Président de l'Association pour le Développement des Ports Français (ADPF), Jacques TRORIAL s'est félicité du « changement de regard » des responsables des places portuaires par rapport à la voie d'eau, qui leur permet d'agrandir leur hinterland. En conclusion de ce débat et faisant écho aux propos de Patrick LEGRAND, André ROSSINOT a souligné l'importance de l'adhésion populaire aux projets fluviaux. Pour le Président de l'association, il est capital de montrer le transport fluvial dans sa modernité actuelle et de démontrer qu'un projet de canal, ce n'est plus le bétonnage d'une vallée. Il a par ailleurs insisté sur le rôle que peut jouer le transport fluvial dans la ré-industrialisation des territoires, bassins et hinterlands desservis.



*De gauche à droite : Robert ARNAUD, Directeur de la publication NPI, Nicolas BOUR, Directeur des liaisons européennes et de l'innovation de VNF, Jean-François DALAISE, Vice-Président trésorier de l'association, André ROSSINOT, Président de l'association, René BEAUMONT, Vice-Président de l'association, Patrick LEGRAND, Vice-Président de la Commission Nationale du Débat Public, Philippe BONNEVIE, Délégué général de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret, Jean-Louis MIGNOT, auteur d'une thèse sur les transports et les infrastructures à l'Université de Lorraine.*

## Un impératif : conforter la place des projets fluviaux au sein du SNIT

Au printemps 2012, notre association avait pris contact avec les candidats à l'élection présidentielle, afin de les interroger sur leur vision de l'avenir du transport fluvial. François HOLLANDE, futur Président de la République, nous avait répondu que le SNIT ferait l'objet d'un « examen attentif » en précisant que « les projets Seine-Nord Europe et Saône-Moselle.Saône-Rhin, dont (il) ne remet pas en cause l'intérêt, ni en termes de report modal, ni en termes de maillage du territoire, s'inscriront dans cette démarche. »

Ce souhait s'est traduit par la mise en place le 17 octobre 2012 de la Commission SNIT présidée par Philippe DURON, Député-maire de Caen, Président de l'AFITF et co-Président délégué de l'association TDIE. Composée de six parlementaires et de quatre personnalités qualifiées, cette Commission a pour rôle de « trier, hiérarchiser, et mettre en perspective les grandes infrastructures en réfléchissant aux évolutions des services, en donnant la priorité aux transports du quotidien, à la rénovation des réseaux existants et l'amélioration à court terme du service rendu aux usagers. » Les recommandations de la Commission, élaborées en étroite coordination avec les travaux du Commissariat Général à l'Investissement, sont attendues pour le printemps 2013. Elles seront ensuite présentées devant les Commissions compétentes du Parlement en vue de l'élaboration, sous la responsabilité du Gouvernement, d'un nouveau Schéma National de la Mobilité Durable. Questionné à ce sujet lors de l'AG par Raymond GONTHIER, Vice-Président du Grand Châlon, André ROSSINOT a évoqué la nécessité de « mener un combat sur le rôle et la place du transport fluvial en France » et de « ne pas casser la dynamique actuelle du transport fluvial » tout en assurant les membres qu'il porterait lui-même ces arguments face à la Commission.



### Actualités fluviales en bref

#### **Bilan des trafics fluviaux pour l'année 2012 et entrée en vigueur de la réforme de VNF**

Quatre secteurs (engrais, chimie, charbons et conteneurs) ont affiché de belles performances en 2012 dans un bilan global en demi-teinte (recul des trafics de 1,6 % en t-km). La réforme de VNF est entrée en vigueur au 1er janvier 2013. Devenu un Etablissement Public Administratif, VNF regroupe désormais l'ensemble des personnels de la voie d'eau, agents publics de l'Etat et salariés de droit privé.

#### **Déplacement de l'association Promofluvia sur le tracé du projet Saône-Moselle**

Du 29 mai au 2 juin 2013, l'association Promofluvia emmènera une délégation de décideurs et d'acteurs économiques rhodaniens sur le tracé du projet Saône-Moselle, de la région Rhône-Alpes à la Lorraine, en passant par la Bourgogne. Ce déplacement sera clôturé par une rencontre avec André Rossinot à Nancy.

#### **Deuxième réunion de la Commission territoriale Lorraine-Champagne-Ardenne de VNF**

Cette 2<sup>ème</sup> réunion, organisée le 9 octobre 2012 à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle à Nancy en présence de Marc PAPANUTTI, Directeur général de VNF, a permis de réaliser un point d'étape sur les projets d'infrastructure dont VNF est le maître d'ouvrage et sur les travaux envisagés par les sous-commissions « Comité des Ports du Bassin de la Moselle » et « Transport, tourisme et territoires ». La 3<sup>ème</sup> réunion se tiendra en 2013 en région Champagne-Ardenne.

#### **Projet Terra-Lorraine à Illange : lancement du pôle d'affaires Chine/Europe**

Le chantier Terra-Lorraine, future zone économique sino-européenne basée à Illange en Moselle, a été lancé le 12 octobre 2012. Deux ans de travaux seront nécessaires pour réaliser la première tranche du projet qui devrait se traduire par la création de 3000 emplois directs. Ce pôle d'affaires et d'activités technologiques Chine/Europe devrait permettre d'offrir aux entreprises des services d'organisation et de logistique, ce qui devrait booster le trafic fluvial du port d'Illange, notamment en matière de transport de conteneurs.

#### **Premier transport fluvial de conteneurs sur la Moselle**

En vue de développer une ligne de conteneurs sur la Moselle, un essai a été réalisé le 31 octobre 2012 avec le chargement sur le port de Metz, de 134 conteneurs de céréales à destination de Huangpu, en Chine, via Rotterdam. Cet essai s'inscrit dans le cadre du projet de plates-formes multimodales et multi-sites de Lorraine.

#### **La Rhénanie-Palatinat prend la présidence de la Grande Région**

A l'occasion du Sommet des Exécutifs du 24 janvier 2013 qui s'est tenu à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), la Région Lorraine a passé au Land de Rhénanie-Palatinat la présidence de la Grande Région pour les deux prochaines années. Parmi les conclusions de la présidence lorraine, le document « Projets de transport prioritaires dans la perspective du développement métropolitain de la Grande Région » a retenu toute l'attention de notre association. Extrait : « Les plates-formes multimodales et multisites qui seront réalisées à court terme en Lorraine et notamment à Frouard, Metz et Thionville, ainsi qu'à Gondreville à long terme, en cohérence avec la réalisation future du projet de canalisation Saône-Moselle, viendront enrichir l'offre de la Grande région et concourir ainsi au développement de l'économie au service de l'emploi. ». Pour information, l'aménagement futur d'une plate-forme logistique multimodale à Gondreville près de Toul en Meurthe-et-Moselle devrait être évoqué lors des négociations autour du nouveau Contrat de Projet Etat-Région-Territoires 2014-2020.



## 12 nouveaux membres en 2012

L'année 2012 a été l'occasion d'élargir encore la représentativité et le rayonnement de l'association. Ainsi, 12 nouveaux membres ont décidé de la rejoindre :

- le Conseil général de la Haute-Marne,
- les villes de Chaumont et de Luxeuil-les-Bains,
- la Communauté d'agglomérations Val de Bourgogne,
- les Communautés de communes Chalon-Val-de-Bourgogne, Auxonne-Val-de-Saône, Bassin de Pompey, Pays de Neufchâteau,
- le Syndicat Mixte du SCOT Sud 54,
- les Chambres de Commerce et d'Industrie Régionales de Champagne-Ardenne, Bourgogne, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Extraits de la motion adoptée le 18 décembre 2012

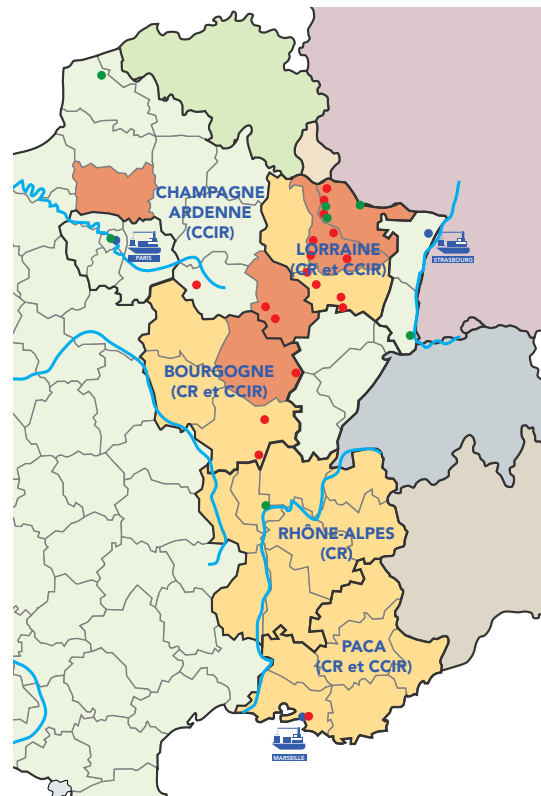
Le 18 décembre dernier, une motion a été adoptée par les membres de l'association en vue de sa diffusion auprès de nos interlocuteurs, pouvoirs publics français et institutions européennes concernées et dont vous pouvez retrouver l'intégralité dans la rubrique « Communication » du site internet de l'association : [www.seine-moselle-rhone.asso.fr](http://www.seine-moselle-rhone.asso.fr). Elle en appelle notamment « à la convocation effective, dès que possible, d'un nouveau Comité de pilotage autour du Préfet de la Région Lorraine coordonnateur », rappelant qu'il est essentiel de « respecter fidèlement la lettre et l'esprit de la loi du 3 août 2009, feuille de route s'appliquant à tous » en rappelant le « bien-fondé et la pertinence d'une liaison fluviale Saône-Moselle ».

## Rendez-vous à Marseille pour l'AG 2013

Il a été convenu que l'association organisera ses travaux 2013 dans la cité phocéenne - où nous nous étions déjà retrouvés en 2005 - s'inscrivant ainsi dans l'ensemble d'événements organisés au titre de Marseille-Provence, Capitale européenne de la Culture 2013. La Communauté Urbaine Marseille-Provence accueillera également cette année la 41<sup>ème</sup> édition des journées des communautés urbaines de France. A l'occasion de nos travaux, la Commission de la Moselle présentera les contours de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Moselle canalisée, inaugurée en 1964 par le Général de GAULLE, le Président allemand LÜBKE et la Grande Duchesse Charlotte de Luxembourg. Plusieurs événements importants ponctueront cet anniversaire en France, au Luxembourg et en Allemagne notamment en juin 2014.

## Félicitations

L'association tient à féliciter Jacques KOPF, Directeur de la Société des Ports de la Moselle, pour sa nomination à la Présidence de l'Association Française des Ports Intérieurs.



- Ports maritimes et fluviaux
- Villes et agglomérations
- Etablissements publics, entreprises, autres organismes
- Conseils Généraux
- Conseils Régionaux

NB : cette infographie ne recense pas les associations et organismes socio-professionnels membres de l'association.

### La question au Gouvernement du Sénateur René Beaumont

Le 18 décembre 2012, le Sénateur René BEAUMONT a posé une question orale au Gouvernement sur Seine-Nord Europe et sur son interprétation de la connexion Saône-Rhin qui doit être envisagée dans le cadre du débat public Saône-Moselle. En réponse, Guillaume GAROT, ministre chargé de l'agroalimentaire, a rappelé que les projets Saône-Moselle et Saône-Rhin seraient examinés par la Commission SNIT et que la CNDP ne pourra être saisie qu'à l'issue de ces travaux.

### Le nouveau Bureau de l'association

Président : André ROSSINOT, ancien ministre, Président du Grand Nancy  
Vice-Président : René BEAUMONT, Sénateur de la Saône-et-Loire  
Vice-Président-Trésorier : Jean-François DALAISE, Président de Ports de Paris, Président d'honneur du Comité des Armateurs Fluviaux  
Vice-Président : Un représentant du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Secrétaire : Patrick ABATE, Vice-Président du Conseil régional de Lorraine